

Image not found or type unknown



RESILIATION CANAL SAT + CANAL +

Par **JINANE**, le **09/03/2010** à **14:10**

Bonjour,

Bonjour,

Je suis divorcée depuis peu, je souhaite résilier mon contrat canal sat et canal plus car ma situation financière du fait de mon divorce ne me permet plus de faire face à ces dépenses, y a t-il un texte de loi qui permette de résilier ce contrat.

Avec tous mes remerciements.

Cordialement,

Françoise RADJOUH